

BREF COMPTE-RENDU DE NOTRE ARRESTATION ET EMPRISONNEMENT AU CACHOT DE L'AGENCE NATIONALE DE RENSEIGNEMENT AU SUD KIVU

En date du 03 mai 2020 nous étions réunis comme organisations de la Société Civile à savoir IGE, Institut pour la Gouvernance et Education électorale, GAM Groupe d'Assistance aux Marginalisés, SOS IJM, Radio Maendeleo, et d'autres. Nous avons fait l'état des lieux de la Province et une grande résolution est sortie, celle d'élaborer une pétition et de l'adresser au président de la République, avec trois revendications :

1. Une menace qui pèse sur les acteurs politiques du Kivu, en insistant sur le procès Vital Kamerhe.
2. La retenue à la source de 40% du Budget conformément à la constitution de la République Démocratique du Congo comme cela se faisait déjà 9 mois sans rétrocession ni retenue à la source.
3. Le problème des routes Mwenga- Kamituga, et l'ouverture de la Route Shabunda et la route Bukavu- Kamanyola.

Depuis le 3 mai 2020 nous avons commencé la récolte des signatures dans les 8 territoires jusqu'au 13 Juin 2020 ; je signale en passant que cette pétition avait reçu 120.000 signatures et en date du 18 juin remise à Son Excellence Monsieur le Gouverneur qui à son tour l'avait transmise au président de la République quelques jours après.

Douze jours après, des personnes non autrement identifiées dans la ville de Bukavu avait hissé des drapeaux sur trois espaces dans la ville de Bukavu, à savoir Pas à pas dans la commune de Kadutu, Place Mulalamba et Rond-point ISP Bukavu dans la commune d'Ibanda. Quelques jours après, le Conseil de sécurité provincial dirigé par Son Excellence Monsieur le Gouverneur s'était réuni et avait décidé de mettre en place une commission d'enquête sur les auteurs matériels, les auteurs financiers et ceux qui avaient hissé ces drapeaux dans la ville de Bukavu. Après cela, ils vont nous arrêter car il semblerait que nous étions cités comme les auteurs intellectuels de cette activité. Et pourtant c'était faux.

Le 13 juillet, j'étais en train de sortir de mon bureau après les heures de service. Vers 16.00, devant la salle Monseigneur Kaningu à la cathédrale notre dame de la paix à Bukavu, des Militaires en tenue civile vont me kidnapper avec une jeep sans plaque et m'amener à l'agence nationale de renseignement, ANR en sigle. Je parler de kidnapping car ils n'avaient aucun document pour justifier l'arrestation. Le même jour ils vont me déposer dans l'amigo de l'ANR et le lendemain je serai amené devant une commission composée de l'ANR, de la 33^e Région Militaire, de la DGM, et l'Auditorat et de la Police Nationale, pour être interrogé. J'apprendrai de sources non-officielle qu'après m'avoir entendu la première fois, ils voulaient me relâcher, mais que d'autres membres de la commission vont dire que je suis un acteur de la société civile qui fait beaucoup de critiques sur la gouvernance dans le pays et qu'il serait important de me garder jusqu'à la fin du travail de la commission.

Je tiens à signaler ici que quelques jours après mon arrestation mon petit frère cadet, Cédric BASEDEKE, va être assassiné par des personnes non autrement identifiées et jeté dans la rivière « Weshu » à quelques mètres de chez lui. Il a laissé une veuve avec 7 orphelins. Notre collègue Vendicien RUBONEKA avec qui nous sommes dans un même bureau devra s'enfuir

durant toute la période de mon arrestation car il avait peur de subir le même sort que moi. Il va contracter des maladies pour raison de passer des nuits dans des conditions inacceptables

Trois semaines plus tard, les collègues de la Société Civile du Sud Kivu vont commencer à poser beaucoup de questions sur les mobiles de notre arrestation comme acteurs de la Société Civile car nous étions trois à être arrêtés dans ces circonstances, il s'agissait de moi, Patrice LWABAGUMA de l'organisation IGE, de GEDEON KANIGI, le président la Société Civile sous noyau de Nguba et de Patrick NYAMTOMWA, responsable de la commission environnement et ressources naturelles de la société Civile du Sud Kivu.

Nos collègues, membres de la société Civile, la commission de suivi des Droits de l'homme du Sud Kivu, les médias locaux et aussi différents partenaires internationaux ont exercé une pression, fait des déclarations de dénonciations pour exiger que nous comparaissons devant le juge ; notre dossier était vide, mais le Directeur de l'ANR à fini par dire que puisque c'était l'autorité provinciale qui avait mis en place la commission, c'était à elle d'ordonne la libération des personnes dont le dossier était vide.

Grâce à cette forte pression et après un mois et 20 jours, un certain lundi 14 ils finiront par libérer 5 personnes (sur les 8 arrêtés sur ce dossier), dont Patrice LWABAGUMA, Gédéon KANIGI, Claude SHULENGE, manager de l'OR au Pas à Pas Nyange enseignant à l'Institut BYAENE, NTAITUNDA aussi manager de l'Or au Pas à Pas ; les trois autres,- Patrick NYAMATOMWA, Jimmy KASHAFALI et SALEH - seront transmis au parquet de grande instance de Bukavu.

QUELQUES VIOLATIONS DU DROIT HUMAIN ENREGISTREES DANS LES CONDITIONS DE NOTRE DETENTION

Durant tout notre séjour dans cet amigo de l'ANR, nous étions privés de visites, de la communication et aussi des soins de santé appropriés ; même s'ils faisaient semblant de nous faire soigner à l'hôpital Militaire du Sud Kivu appelé « FAC », acheter les médicaments après consultation était impossible. Beaucoup de nos collègues avaient contracté des hémorroïdes à causes du mauvais traitement et des conditions de détentions inappropriées au 21ème siècle : nous étions avec notre toilette sans soins dans l'amigo. Nous n'avions pas la permission d'échanger avec les membres de nos familles et les amis, sauf sur autorisation du directeur pour seulement les acteurs de la Société Civile. Nous mangions par jour un repas unique de haricots et de riz pendant toute la durée de notre arrestation. Nous n'avions pas d'eau potable et rarement et dans des conditions inacceptables ; nous subissions des intimidations sans relâche pour essayer de nous extorquer des aveux faire avoués des fausses vérités qui n'existaient pas ; nous passions la nuit à la dure, sur le ciment sans matelas ni couverture ; les conditions de notre arrestation n'avaient respecté nées la loi ni la procédure et la durée de l'enquête a été illégale.

COMMENT JE SUIS ARRIVE À TENIR LE COUP

Depuis deux ans, je cultive un nouveau regard sur le monde à travers la formation à la bonne puissance et celle que j'ai reçu en 2018 comme bâtisseur de paix international. Cela fait que dans l'amigo, je m'occupais d'approfondir ma formation : l'outil de ma résilience durant cette période de calvaire insupportable fut la « poétique pour activer la bonne puissance ». Les différentes parties de la méditation en position assise (orbite microcosmique, auto guérison, 5 cavités et le chant « le Seigneur de la danse ») m'ont beaucoup aidé à transformer ce calvaire

en danse. La méditation d'auto-guérison, surtout quand on pointe sur le front et qu'on dit « Vie-Père-Mère, tu éradiques en moi les inhibiteurs de guérison : l'incapacité de pardonner... » Et sur la Pomme d'Adam et qu'on dit « tu infuses en moi les vertus d'amour inconditionnel, de joie et de paix », je me sentais invité à pardonner à ceux qui ont dit des mensonges contre ma personne et à aimer tout le monde malgré tout.

Le travail énergétique en position debout m'a fortement aidé à gérer mes émotions et mes soucis chaque fois que m'envahissaient les pensées négatives liées à l'arrestation arbitraire, la torture morale et l'assassinat de mon jeune frère. Ces exercices étaient mon médecin et je me sentais bien quelques minutes après. Je les faisais chaque matin et quand certains de mes compagnons d'infortune me trouvaient fort et sans peur, ils avaient envie de comprendre comment cela était possible pour moi. J'avais alors l'occasion de leur partager mon « secret ». C'est ainsi que certains d'entre eux avaient commencé à pratiquer avec moi la « poésie pour activer la bonne puissance ».

DE MA SORTIE DE L'AMIGO DE L'ANR

Ce lundi 14 septembre j'étais libéré vers 16 heures sous une forte pluie et j'avais pris un taxi-moto seul jusqu' à la maison. Arrivé chez moi les amis et frères, ceux-là qui avaient voulu venir me visiter à l'amigo mais qui ne l'avaient pas pu, sont venus me saluer. Ils étaient étonnés du fait que j'étais en bonne condition physique malgré la prison et je leur disais que j'avais un « secret » pour mon auto guérison. Pendant ce temps d'autres collègues ont été hospitalisés mais moi je suis toujours en bonne santé physique, émotionnelle, mentale et spirituelle.

Voilà relaté brièvement mon parcours. En conclusion, **je remercie fortement les collègues de la société Civile du Sud Kivu et ceux de l'Union Panafricaine de Bâtisseurs de Paix pour leur solidarité et les personnes de bonne foi pour leur soutien et leur sympathie à mon égard.** Je me suis rendu compte que la bonne puissance est une force tranquille quand nous l'exploitons convenablement. Elle nous donne la victoire et nous devenons de plus en plus des Héros comme le surnom que je porte actuellement dans la communauté de Bukavu « **MANDELA DU SUD KIVU** » ! Le père Joseph RWENSISKI, fondateur du mouvement ATD – QUART MONDE, dit « là où les droits de l'homme sont violés, s'unir pour les défendre est un devoir sacré ».

A Bukavu, ce 28.09.20.

Patrice LWABAGUMA,
Coordinateur Provincial de l'Institut pour la Gouvernance et éducation électorale « IGE »
Conseiller du Foyer de Créativité de la Sociétés Civile
Défenseur de Droit Humains en RD Congo.